

DECISION DU MAIRE

N°2024/ST/419

OBJET : AVENANT N° 1 – MARCHÉ D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORÉ DE LA VILLE DE NANGIS – LOT 1 – MARCHÉ N° 01/2024 - SOCIETE HC OUTDOOR

Nolwenn LE BOUTER, Maire de la commune de Nangis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2020/JUIL/049 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de déléguer à Madame le Maire, les attributions visées dans l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté n°2023/095 du 28 mars 2023, portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Philippe DUCQ,

VU la décision n° 2024/208 du 27 mai 2024, portant attribution du marché de prestations d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré à la société HC Outdoor, siret 951 735 729 00018,

CONSIDERANT L'intérêt de faire réaliser à la société HC Outdoor des prestations de débroussaillage avec ramassage,

CONSIDERANT l'avenant n°1 établi pour intégrer la prestation de débroussaillage avec ramassage,

DECIDE

ARTICLE 1 : Approuve l'avenant n°1 au marché N°01/2024 relatif au marché d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré de la ville de Nangis, lot 1 : entretien des espaces verts engazonnés, prairies fleuries, fauchage tardif passé avec la société HC Outdoor, siret 951 735 729 00018,

ARTICLE 2 : Signe ledit avenant ayant pour objet la réalisation des prestations suivantes :
-débroussaillage avec ramassage

Montant HT à la journée : 350.00 € (trois cent cinquante euros hors taxes)

ARTICLE 3 : Dit que la dépense est inscrite au budget de fonctionnement des exercices concernés.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20241024-DEC-2024-419-AR
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20241024-DEC-2024-419-AR
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

ARTICLE 4 : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision du maire, publiée sur le site internet de la ville pour une durée de 3 mois à compter de la signature de ladite décision.

Article 5 : Copie de cet acte sera transmise à :

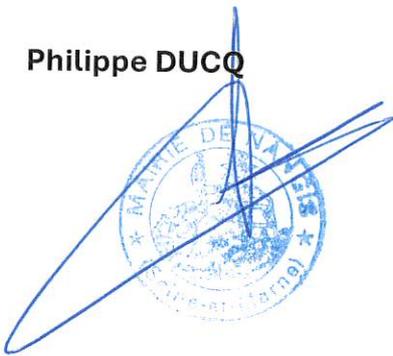
- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Provins,
- Madame le Receveur Municipal,
- Madame la Directrice du service financier,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques,
- Société HC Outdoor

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Fait à Nangis, le 22 octobre 2024

Pour le Maire et par délégation,
Le 2^{ème} adjoint au Maire

Philippe DUCQ



Certifié exécutoire compte tenu de sa télétransmission en sous-préfecture

Le24 OCT. 2024

Et de la transmission ou notification et publication

Le24 OCT. 2024

Le Maire et par délégation,
Le 2^{ème} adjoint au Maire

Philippe DUCQ



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de MELUN dans le respect du délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20241024-DEC-2024-419-AR
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20241024-DEC-2024-419-AR
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Madame Nolwenn Lebouter, Maire de Nangis
Mairie de NANGIS
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
77370 Nangis

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS HC OUTDOOR
39 rue du Moulin à Tan
77520 Donnemarie-Dontilly

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré de la ville de Nangis
Lot 1 : Entretien des espaces verts engazonnés, prairies fleuries, fauchage tardif.

- **Date de la notification du marché public :** 10 juin 2024
- **Durée d'exécution du marché public :** 1 an reconduction tacite 3 fois
- **Montant initial du marché public :** Le montant des prestations de travaux est fixé à 170 000,00 € HT maximum par an.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant a pour objet d'intégrer dans ce marché les prestations suivantes :

N°	Prestations	Unité	Montant HT	TVA	Montant TTC
27	Débroussaillage et ramassage	Journée	350.00 €	70.00 €	420.00 €

Ce montant sera intégré au montant maximum annuel du marché qui est de 170 000,00 € ht

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cochez la case correspondante.)

Non

Oui

Montant total de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : *Nangis*....., le

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

*Pour le Maire et par délégation.
 Le 2^e vice Adjoint au Maire*

Philippe Dury



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)